

## VIA FERRATA DE LES BAUMES CORCADES

Pour utiliser la via ferrata devra se réserver jour et heure. À travers la page web [www.centelles.cat](http://www.centelles.cat) et/ou [www.balenya.cat](http://www.balenya.cat) ou en utilisant ce code QR



### Normes d'utilisation:

- La via ferrata est une installation sportive et doit être utilisée seulement pour cette pratique, tant que vous avez une bonne maîtrise technique pour en faire usage.
- Pendant la réalisation du parcours il peut y avoir des chutes à différent niveaux.
- L'âge minimum pour l'usage de l'installation sans surveillance est de 18 ans. Les personnes majeures doivent assumer les risques de pratiquer ce sport.
- Les personnes mineures doivent être accompagnées par ses parents ou ses tuteurs, du personnel technique qualifié ou d'une personne adulte munie d'une autorisation écrite par les représentants légaux du mineur.
- Il ne peut y avoir qu'une seule personne par tronçon, car le poids maximum autorisé par tronçon est de 110 kilos.
- Si vous constatez une anomalie, il faudra la communiquer à la Mairie de Centelles, par téléphone au 938810375 ou par email [centelles@diba.cat](mailto:centelles@diba.cat)

### Obligations:

- Pour utiliser de la via ferrata vous devez réserver le jour et l'heure sur le web [www.centelles.cat](http://www.centelles.cat) ou [www.balenya.cat](http://www.balenya.cat).
- L'utilisation d'un casque, d'un harnais, de longe avec anneau d'ancrage est obligatoire et nécessaire. Ce matériel doit être homologué et en bon état. Les utilisateurs doivent être responsables de les porter.

- Les mousquetons de la longe doivent être ancrés à tout moment au câble de progression ou sécurité (ligne de vie). Ce n'est qu'aux intersections qu'il est permis de décrocher l'un des deux mousquetons pour passer au tronçon suivant.

### **Interdictions:**

- Plus d'une personne suspendue à chaque tronçon.
- Utiliser le câble de progression pour se reposer.
- Circuler en dehors des zones signalées.
- Donner à manger ou déranger les animaux qu'il y a pendant le parcours, spécialement les vaches dans les zones d'alimentation.
- Déraciner les plantes ou déranger la faune, spécialement près des nids ou des terriers, ni déplacer les roches de leur place pour éviter les glissements de terrain.
- Jeter des déchets.
- Réaliser la via ferrata de nuit.
- Modifier les éléments de sécurité ou en ajouter de nouveaux.
- Faire des graffitis ou salir autrement l'environnement naturel.
- La consommation d'alcool et de drogues est interdite dans tous les alentours de la via ferrata.

### **Conseilles et recommandations:**

- Utiliser des gants, des cordes, de longe, un descendeur, des mousquetons et un anneau d'ancrage (l'équipement personnel pour une bonne évacuation si nécessaire).
- Ne pas réaliser le parcours en solitaire.
- Renseignez-vous à l'avance sur la météo du jour.
- Les utilisateurs doivent être conscients du niveau de difficulté de l'itinéraire et de ses propres limites.
- Nous vous recommandons de porter les cheveux attachés et de ne pas porter de bijoux comme des boucles d'oreilles, bagues, chaînes,...
- Éviter de crier et tout autre émissions sonores élevées par des appareils électroniques, etc.
- Maximum : groupe de 8 personnes.

### **MISES EN GARDE:**

- La Mairie de Centelles et la Mairie de Balenyà , l'installateur, les voisins et les propriétaires, ils ne sont pas responsables des conséquences d'une mauvaise utilisation des installations, d'un manque de formation ou d'un équipement personnel inadéquat.
- C'est la responsabilité des utilisateurs de connaître et de respecter ces normes.
- Les utilisateurs doivent avoir une licence ou une assurance couvrant l'activité ferrée et son sauvetage si nécessaire.
- Le parking est sans surveillance et les Mairies de Centelles et de Balenyà ne sont pas responsables du vol dans cet espace.
- Les personnes qui utiliseront le parcours sans avoir réservé peuvent être sanctionnées.
- Les personnes qui ne respectent pas les normes d'utilisation peuvent être expulsées du parcours.
- En cas d'urgence vous pouvez appeler le 112.